

N/REF : 18/05/2026 12H09 C:262722 I:37055
V/REF : 044148
V/Email reçu le Lundi 18/05/2026 a 12H09

LPV

175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE

IMMEUBLE : CACHIN
214 CITE MARCEL CACHIN
38220 VIZILLE

St Martin-H, le 12 Juin 2026

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : ALLEE 214 AVENUE DE VENERIA CITE MARCEL CACHIN - VIZILLE -

MOTIF : INTERVENIR POUR EGOUTS EN CHARGE A L'ARRIERE DE L'IMMEUBLE

Donneur d'ordre : Mme V HACHETTE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/05/2026 A 09H15
DÉBOUCHAGE HP DU REGARD EN BÉTON AU REGARD AVANT LA ROUTE
EXTRACTION DE LINGETTES
PRÉVOIR INTERVENTION AU PL POUR LE DÉBOUCHAGE DU REGARD SITUÉ A
L'ARRIERE DU BÂTIMENT DEPUIS LE REGARD EN BÉTON
TENTATIVE AVEC LE PETIT CAMION AUCUN RÉSULTAT
CAR CASSURE ENTRE LE REGARD BÉTON A L'ANGLE DU BÂTIMENT ET REGARD AU
MILIEU DE LA BARRE D'IMMEUBLE.

LE 19/05/2026 A 13H30
DÉBOUCHAGE ET CURAGE DU REGARD BOUCHÉ JUSQU'AU REGARD EN BÉTON SITUÉ
DERRIERE L'IMMEUBLE ET JUSQU'AU COLLECTEUR
ÉCOULEMENT NORMAL
EXTRACTION DE LINGETTES
REMARQUE BEAUCOUP DE SABLE DANS LE RÉSEAU
SI RÉCIDIVE PRÉVOIR PASSAGE CAMÉRA
REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 20/05/26 a 14H35 Mme V HACHETTE

AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 19/05/26 A 18H05
VIOLAINE_REY@PLURALIS-HABITAT.FR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

1,00	Forfait Intervention <=2h00	2	210,00	210,00
=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00
TOTAL H.T.				420,00
T.V.A. a 10,00%				42,00
TOTAL T.T.C.En EURO				462,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN